Monsieur

d'après les offres favorables dont vous m'avés honnoré,
je ne ballance point a vous adresser la Coppie d'un
Mémoire imprimé par Monsieur Poissonnier desperrière
qu'on vient de distribuer aux Chirurgiens de la Marine,
par ordre de L'Intendant de ce port, qui veut que
nous donnions notre avis par écrit, sur les avantages
qu'il y auroit a changer absolument la nourriture
des gens de mer. je me deffie trop de mes foibles
lumières, pour conclure dans une affaire aussi
importante a L'humanité. le talent d'écrire
n'est pas mon lot; d'ailleurs, je viens d'essuyer une
maladie, de laqu'elle; je suis encore a peine
convalescent. je vous supplie donc Monsieur, de
voulloir bien vous donner la peine de me faire
un canva, pour répondre a ce Mémoire,

ARC 13 d. 21 n° 1

vous me renderés le Service le plus essentiel, en
favorisant d'un autre côté les Equipages Confiés a
vos Soins. J'ai crû devoir vous envoyer, l'état des
Rations, avec la nature des vivres pour les matelots
et Soldats, a la mer; afin que vous voyés qu'il —
Semble que le gouvernement ait prévûit cequi —
Convenoit le mieux pour ses gens de mer, lors de
la Création de sa Marine. Si la viande tombe
en dégénerescence, a la mer, les végétaux y —
périclitent; ainsi que tous les farineux du monde
tout y dégénéne enfin. quant, aux faits qu'on
cite dans ce Mémoire; comme ils sont étrangers
a cequ'on nous demande: nous ne prétendons pas les
discuter. Cependant, si aprés nôtre Réponse les
observateurs qui les citent venoient a s'en prévalloir
il nous seroitt facile de prouver la fausseté de la
majeure partie. ces Mrs se sont trop avancés
auprés de Monsieur poissonnier Desperriére
qui les aura écouté de bon foy, et qui fonde son
Mémoire ladessus. je vous pries de tenir le tact
ladessus de me rendre le Service important que
je vous demande, et d'être trés persuadé du
Respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

vôtre trés humble
et trés obeissant
Serviteur Remoiville

a brest en basse bretagne
le 2 de mars 1771